La Celle Saint-Cloud

2023.07

République Française

Département des Yvelines

78170

DECISION MUNICIPALE N°

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOGEMENT DU PARC PRIVE DE LA COMMUNE

Je soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud et Vice-Président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 9 juin 2020, chargeant Monsieur le Maire, par délégation, de prendre des décisions prévues à l'article L.2122-22-5ème du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune de la Celle Saint-Cloud ayant accepté de mettre à disposition le logement communal LC51/06, il convient de conclure une convention d'occupation précaire,

DÉCIDE

Article 1er : De conclure une convention d'occupation précaire d'un an reconductible tacitement dans la limite de cinq fois pour une même durée avec l'occupant du logement décrit ci-après moyennant un loyer mensuel calculé en appliquant un taux de 8,54 € par m² de surface utile, réactualisé au 1er juillet de chaque année, sur la base de l'augmentation du dernier indice connu de référence des loyers IRL.

Référence du bien	Adresse du bien	Superficie	Montant Loyer	Montants Provisions charges	Catégories	Durée
LC51/06	4 avenue des Prés	51,39 m²	438,87 €	125,35 €	Convention d'occupation précaire	23/03/2023 au 31/03/2029

Article 2 : Cette mise à disposition est consentie à compter du 23 mars 2023 jusqu'au 31 mars 2029 dans les conditions financières décrites ci-dessus. La provision pour charges participe aux dépenses courantes (eau, chauffage, taxes locatives, sorties de poubelles, contrat entretien chauffe-eau…).

Article 3 : La présente décision fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 17 mars 2023.

Le Maire,

Olivier DELAPORTE
Vice-Président Versailles Grand Parc

MAIRIE DE LA CELLE ST-CLOUD (YVELINES) 78170

Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 21/03/2023
Accusé réception 078-217801265-20230317-DEC2023-07-AI et de sa publication le 21/03/2023

P/Le Maire,
Par délégation,

Aude BELLOIR
Directrice du Pôle Administration Générale et Relations aux Citoyens